

## ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil

Date: Le lundi 22 novembre 2021, à 18 h 30

1. Dépôt des assermentations
2. Période de questions
3. Période d'information

### 4. **Assemblée publique**

- 4.1 Projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis de construction d'un immeuble à vocation mixte regroupant des unités d'habitation et des espaces commerciaux de bureau au 3245, boulevard Laframboise (lot 1 966 511), dans la zone 3056-C-03

(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Sacrement, à proximité de l'intersection Laframboise/Casavant Ouest)

- 4.2 Projet de règlement numéro 350-119 modifiant le Règlement numéro 350 afin :
  - d'ajouter et de modifier des définitions;
  - de modifier les normes applicables aux terrains dont la ligne avant est concave;
  - d'ajouter des dispositions applicables aux serres domestiques;
  - de retirer le pourcentage de maçonnerie minimum dans la zone 2022-H-24;
  - qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone 2102-R-03 fasse désormais partie de la zone 2103-I-01;
  - d'autoriser les usages « Terrain de sport (7423) », « Garderie et pré-maternelle (6541) » et « Pouponnière ou garderie de nuit (6543) » comme usages accessoires ou complémentaires à l'usage principal dans la zone 2103-I-01;
  - d'autoriser les usages « Service de débosselage et de peinture automobiles (6413) », « Service de réparation d'automobiles (garage) (6411) », « Service de lavage d'automobiles (6412) » et « Entreposage de véhicules neufs à l'extérieur (6372) » du groupe « Commerce VII (Commerce de gros non structurant) » dans la zone 3013-C-06;
  - d'augmenter la marge avant minimale de 2 à 6 mètres dans la zone 9036-H-24;
  - d'autoriser les usages du groupe « Résidence X (4 logements isolés) dans la zone 10039-H-21

(Le territoire visé est situé sur l'ensemble du territoire de la Ville, dans le district Hertel-Notre-Dame, à proximité de l'intersection Laurier Ouest/Carillon; dans le district Douville, à proximité de l'intersection Tétrault/Albany; dans le district Saint-Sacrement, à proximité de l'intersection Trudeau/Picard; dans le district Douville, à proximité de l'intersection Charles-L'Heureux/du Caddy; dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, à proximité de l'intersection Joseph-Bistodeau/du Rapide-Plat Nord)



5. Adoption de l'ordre du jour
6. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021

### **Administration générale**

---

7. Tenue des séances extraordinaires du Conseil – Changement de lieu – Abrogation de la résolution 21-211
8. Comités et organismes – Nominations des représentants
9. MRC des Maskoutains – Règlement régional 20-560 relatif à la protection du couvert forestier de la MRC des Maskoutains – Inspecteurs régionaux adjoints – Nominations
10. Calendrier des séances ordinaires 2022 – Adoption
11. Maire suppléant – Nomination

### **Finances**

---

12. Maire – Autorisation de signature pour chèques et effets négociables
13. Émission de billets de 1 821 200 \$ – Modification des règlements numéros 335 et autres – Concordance et courte échéance
14. Approbation de la liste des comptes (Liste, analyse des comptes, liste des contrats)

### **Génie**

---

15. Autorisation pour la prolongation du contrat – Année optionnelle – Fourniture et livraison de charbon activé à l'usine de filtration – 2020-097-G
16. Remise à niveau et agrandissement de la station de pompage Pratte et travaux afférents – 2021-082-G – Octroi de contrat

### **Gestion des eaux usées et de la biométhanisation**

---

17. Préachat d'un système de désinfection UV – Mise aux normes de l'usine d'épuration – 2021-107-B – Octroi de contrat
18. Préachat de soufflantes – Mise aux normes de l'usine d'épuration – 2021-108-B – Octroi de contrat
19. Préachat d'une centrifugeuse des boues – Mise aux normes de l'usine d'épuration – 2021-109-B – Octroi de contrat
20. Préachat de dégrilleurs de trop-plein – Mise aux normes de l'usine d'épuration – 2021-110-B – Octroi de contrat
21. Préachat de vannes – Mise aux normes de l'usine d'épuration – 2021-112-B – Octroi de contrat

### **Loisirs**

---

22. Société d'habitation du Québec – Entente de financement dans le cadre du programme de supplément au loyer d'urgence et de subvention aux municipalités (volet 2) – Autorisation de signature



## Travaux publics

---

23. Travaux de réparation et d'installation de clôtures – 2019-125-TP – Cession de contrat à un tiers
24. Fourniture et livraison de deux (2) groupes électrogènes (génératrice) – 2021-081-TP – Octroi de contrat
25. Transport de terre et de matériaux granulaires en vrac – 2021-115-TP – Octroi de contrat
26. Achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2022 – Achat regroupé – 2021-121-TP – Mandat à l'Union des municipalités du Québec
27. Autorisation pour la prolongation des contrats – Année optionnelle – Département parcs et horticulture (2019-053-TP, 2020-024-TP, 2021-030-TP, 2021-042-TP et 2021-043-TP)
28. Autorisation pour la prolongation du contrat – Année optionnelle – Fourniture et livraison de matériel de signalisation – 2020-007-TP

## Urbanisme et environnement

---

29. Dérogation mineure – 2750, boulevard Laframboise – Approbation (CP210927, art. 12, point 10.1)
30. Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains – Bacs roulants 2022 – Achat regroupé
31. Zonage agricole – Lots 3 568 129 et 3 568 130 (3925, rue Saint-Pierre Ouest) – Demande d'exclusion à la CPTAQ – Modification de la résolution 21-154
32. Adoption du second projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis de construction d'un immeuble à vocation mixte regroupant des unités d'habitation et des espaces commerciaux de bureau au 3245, boulevard Laframboise (lot 1 966 511), dans la zone 3056-C-03

(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Sacrement, à proximité de l'intersection Laframboise/Casavant Ouest)

## Réglementation

---

33. Adoption du second projet de règlement numéro 350-119 modifiant le Règlement numéro 350 afin :
  - d'ajouter et de modifier des définitions;
  - de modifier les normes applicables aux terrains dont la ligne avant est concave;
  - d'ajouter des dispositions applicables aux serres domestiques;
  - de retirer le pourcentage de maçonnerie minimum dans la zone 2022-H-24;
  - qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone 2102-R-03 fasse désormais partie de la zone 2103-I-01;
  - d'autoriser les usages « Terrain de sport (7423) », « Garderie et pré-maternelle (6541) » et « Pouponnière ou garderie de nuit (6543) » comme usages accessoires ou complémentaires à l'usage principal dans la zone 2103-I-01;



- d'autoriser les usages « Service de débosselage et de peinture automobiles (6413) », « Service de réparation d'automobiles (garage) (6411) », « Service de lavage d'automobiles (6412) » et « Entreposage de véhicules neufs à l'extérieur (6372) » du groupe « Commerce VII (Commerce de gros non structurant) » dans la zone 3013-C-06;
- d'augmenter la marge avant minimale de 2 à 6 mètres dans la zone 9036-H-24;
- d'autoriser les usages du groupe « Résidence X (4 logements isolés) dans la zone 10039-H-21

(Le territoire visé est situé sur l'ensemble du territoire de la Ville, dans le district Hertel-Notre-Dame, à proximité de l'intersection Laurier Ouest/Carillon; dans le district Douville, à proximité de l'intersection Tétrault/Albany; dans le district Saint-Sacrement, à proximité de l'intersection Trudeau/Picard; dans le district Douville, à proximité de l'intersection Charles-L'Heureux/du Caddy; dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, à proximité de l'intersection Joseph-Bistodeau/du Rapide-Plat Nord)

34. Adoption du Règlement numéro 1600-248 modifiant le Règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait aux rues Brunette Ouest, Charles-Gilbert, Charles-L'Heureux, Cayouette et Larivée Ouest, aux avenues Castlneau, du Caddy, Guy et Saint-Joseph, au Grand Rang, au boulevard Casavant Ouest et aux terrains de stationnement du Centre aquatique Desjardins, des Centres communautaires Christ-Roi et Aquinois et du Centre multisports C.-A.-Gauvin
35. Adoption du Règlement numéro 70-19 modifiant le Règlement numéro 70 interdisant le virage à droite au feu rouge en ce qui a trait aux intersections Casavant Ouest/Grand Rang et Castlneau et Casavant Ouest/Charles-Gilbert

## **Services juridiques**

---

36. Lot 1 968 558 (6125-6165, rue Frontenac) – Jacques Beaucage – Acquisition par la Ville (CP210530, art. 13)

## **Documents déposés**

---

37. A) États comparatifs 2021, en date du 31 octobre 2021 et du 31 décembre 2021 (en vertu de l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*);  
B) Conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, dépôt est effectué du *Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter* à l'égard du *Règlement numéro 636 autorisant des travaux d'ouverture d'une deuxième voie d'accès vers le Cégep de Saint-Hyacinthe, au nord de l'avenue Castlneau et un emprunt de 5 200 000 \$*;  
C) Procès-verbal de correction de la résolution numéro 21-194 intitulée *Planage de chaussées en enrobés bitumineux – Contrat* (en vertu de l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes*);  
D) Procès-verbal de correction de la résolution numéro 21-529 intitulée *Dénomination de voies de circulation et d'espaces verts – Approbation* (en vertu de l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes*);  
E) Liste des salariés non permanents embauchés par la Ville de Saint-Hyacinthe (en vertu de l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*)
38. Levée de la séance